

> OFFRE D'EMPLOI

- Chargé de projets d'aménagement (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
10/12/2023

Référence :
16794

Direction :
Aménagement, Urbanisme,
Mobilités

Cadre d'emploi :
Attachés territoriaux ou Ingénieurs
territoriaux

Lieu de Travail :
25, rue du Creuzat 38080 L'Isle
d'Abeau

Horaires :
Temps complet ouvrant droit à des
jours de RTT

Spécificités du poste :
Permis B obligatoire

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence **16794** sur
votre candidature
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 111 727 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, le **service Aménagement** assure les missions suivantes : définir une stratégie intercommunale d'aménagement déclinant le projet de territoire de la CAPI, en lien avec les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU...) ; contribuer à la conception d'une stratégie foncière adaptée aux enjeux d'aménagement durable du territoire et de sobriété foncière ; définir et conduire des projets urbains d'intérêt communautaire ; piloter des projets de renouvellement urbain de deux quartiers prioritaires de la Politique de la ville ; proposer des arbitrages sur les modes de réalisation des projets (régie, mandat ou concession d'aménagement confiés à la SPLA SARA Aménagement) et piloter des procédures d'aménagement (ZAC, lotissement, macro-lot...) ; élaborer des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères dans le cadre d'appels à projet ou de propositions de terrains ; appuyer les communes pour l'élaboration d'études urbaines ou pour la réalisation d'aménagements

Ainsi, rattaché(e) au chef de service aménagement, **vous serez chargé(e) de la conception et du pilotage d'opérations d'aménagement et de l'animation des partenariats entre la CAPI et les autres acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme à l'échelle du territoire. Vous apporterez également une contribution au travail de planification intercommunale.**

1. Participer à la définition et la mise en œuvre de projets d'aménagement

- Assurer un suivi du projet de renouvellement urbain des quartiers Saint-Bonnet et Saint-Hubert, en lien avec le chef de service
 - Contrôler l'action de SARA aménagement dans le cadre du mandat d'aménagement qui lui a été confié
 - Coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrage et entretenir un lien régulier avec les financeurs et avec l'Etat
 - Préparer et animer les instances de pilotage du projet (revue de projet, réunions techniques)
- Piloter la démarche de restauration des corridors écologiques ayant des interactions fortes avec les projets d'aménagement pilotés par l'EPCI, en lien avec le chef de service
 - Fédérer les partenaires de l'aménagement à l'échelle locale autour d'objectifs communs
 - Coordonner l'action des partenaires de la CAPI dans la mise en œuvre du programme opérationnel
 - Contribuer à la recherche de financements
- Contribuer au montage de projets d'aménagement
 - Conduire des études urbaines visant à déterminer la programmation, l'opportunité, la faisabilité et l'impact de projets d'aménagement
 - Aider la collectivité dans le choix des modes de réalisation et des procédures d'urbanisme
 - Rechercher des leviers de financement externe et négocier des dispositifs contractuels engageant la collectivité
 - Assurer un suivi administratif (rédaction de notes, préparation de délibérations)
- Apporter un appui en termes d'aménagement et d'urbanisme dans le cadre des projets portés par les autres directions de la CAPI (projets de développement et d'extension de ZAE, projets de voiries et d'espaces publics)

2. Assurer un suivi administratif et opérationnel de concessions d'aménagement et de ZAC

- Examiner les comptes-rendus annuels de la collectivité, piloter les procédures de clôture et de suppression, rédiger des notes et préparer des délibérations
- Développer une connaissance approfondie des lots à commercialiser (positionnement géographique, caractéristiques des terrains, enjeux urbains) et des prescriptions urbaines, paysagères et architecturales associées à chaque concession d'aménagement
- Effectuer, en lien avec la SPLA SARA, des mises à jour ou des compléments dans les cahiers de prescriptions et les fiches de lot
- Suivre les études complémentaires réalisées par la SPLA SARA dans les ZAC les plus anciennes et veiller à la bonne réalisation des équipements publics prévus dans les traités de concession
- Dans le cadre du processus de commercialisation des lots, porter une exigence de qualité auprès des porteurs de projet, de l'aménageur et des communes concernées :
 - Organiser des réunions de présentation des projets, en lien avec la SPLA SARA, les communes concernées et les services et directions de la CAPI associés (urbanisme, habitat, développement économique, construction durable, mobilités, services techniques...)
 - Analyser les projets sous l'angle des fonctionnalités urbaines, de l'insertion paysagère et de l'aspect architectural, et indiquer les modalités d'amélioration des projets avant leur validation en comité de commercialisation
 - Suivre l'analyse du service urbanisme de la CAPI et de la SPLA SARA sur les aspects techniques des projets et restituer les éventuels points de blocage au chef de service et à la directrice
- Préparer les comités de commercialisation (support de présentation des projets retraçant les modifications apportées, avis à destination des élus sur la qualité des projets)
- Vérifier la conformité du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme aux orientations validées par le comité de commercialisation

3. Contribuer au travail de prospective territoriale et de planification urbaine

- Suivre les procédures de révision et de modification de PLU, pour assurer une cohérence de la planification urbaine à l'échelle intercommunale
- Veiller aux conséquences des évolutions des documents de planification d'échelle intercommunale (SCoT), métropolitaine et régionale sur les projets d'aménagement portés par la CAPI et porter les intérêts de l'EPCI dans le cadre d'instances partenariales
- Participer aux travaux de l'EPAGE sur la préparation et le suivi du prochain contrat unique de la Bourbre

Savoir et savoir-faire :

- Formation supérieure (Bac+5) en urbanisme-aménagement, ou en architecture avec une spécialisation en aménagement
- Sensibilité aux ressorts de la qualité urbaine et architecturale et capacité à appréhender les enjeux associés à un projet architectural, urbain et paysager
- Connaissance des fondamentaux du droit de l'urbanisme et du droit de l'environnement
- Intérêt pour les liens entre aménagement du territoire et développement durable (notamment connaissance de la séquence E-R-C et du fonctionnement des études d'impact, des enjeux de fonctionnement écologique des espaces, des trames vertes et bleues)
- Culture territoriale, compréhension du fonctionnement de l'EPCI et de l'articulation de ses compétences avec celles des autres collectivités
- Connaissance des procédures administratives et des marchés publics
- Maîtriser les Méthodes et techniques d'ingénierie de projet (études urbaines, bilan d'aménagement)
- Maîtriser les Techniques de communication et de négociation
- Maîtriser les modalités de financement d'un projet urbain
- Fédérer et mobiliser des partenaires publics et privés autour d'un projet commun ;
- Apporter assistance et conseil auprès de la gouvernance politique et administrative
- Définir des stratégies et des programmes d'actions et en planifier les ressources techniques, financières et juridiques
- Maîtrise des outils informatiques (SIG, 3D, Illustrator, Powerpoint, Excel)

Savoir être :

- Dynamisme, rigueur, méthodologie
- Être force de proposition et à faire preuve d'inventivité
- Esprit de synthèse
- Savoir rendre compte
- Disponibilité, sens du service, discrétion
- Qualité de dialogue et d'animation

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

